

Ethique du soin ultime par Jacques Ricot aux éditions EHESP

Défaire la tyrannie des idées simples sur la dignité, l'euthanasie

Jacques Ricot est agrégé de philosophie, chargé de cours de bioéthique, il travaille pour la **SFAP** : société française d'accompagnement et de soins palliatifs. Après "Philosophie et fin de vie", il publie aux éditions EHESP "Ethique du soin ultime",

Face à la médiatisation de situations ("Affaires Humbert, Sébire"), face aux questions des soignants, des aidants, le philosophe se doit d'éclairer sur les mots, leur sens, d'aider à l'argumentation pour des jugements formés et informés (Il revient notamment sur la mort de Vincent Humbert autour de laquelle des voix discordantes n'ont pas été écoutées. La compassion, le sacrifice, la mort pour une loi...sembleorchestrés).

Jacques Ricot restitue ici ce travail d'analyse, de réflexion, de réponses aux questions posées par les aidants, les soignants, aux prises avec l'actualité sur les mots (Le coin de philosophe chez [Jalmarv](#) : jusqu'au bout de la mort accompagner la vie).

Il éclaire les termes de dignité (ontologique, intrinsèque ou utilitaire, variable, inférieure à la notion de liberté individuelle), d'euthanasie (belle mort apaisée ou acte volotaire et intentionnel de donner la mort, page 57), de "droit à mourir", d'"aide au suicide", la captation du mot dignité au sein du sigle [ADMD](#) "association du droit de mourir dans la dignité" qui serait plutôt une association pro-euthanasie.

Il regrette la méconnaissance persistante de la loi Léonetti ("laisser mourir sans faire mourir", directive anticipée, personne de confiance), une loi "tout à fait satisfaisante" selon Robert Badinter. Il salue le courage des parlementaires qui ont voté ce texte contre l'opinion publique (comme en 1981 pour l'abolition de la peine de mort).

Il interroge la résurgence régulière de projets de loi pour l'Euthanasie (Cf. projet de Manuel Valls du PS, le PC par la voix de Marie-Georges Buffet "Ranger la mort parmi les multiples thérapeutiques, je ne peux m'y résoudre" page 242.).

"Mort de droite ou de gauche ? Un débat indigne" s'étrangle le Dr. Renée Sébag-Lanoë dans un point de vue paru sur le Monde.fr en novembre 2009, en annexe de l'ouvrage.

La question du coût des services palliatifs serait au coeur des décisions ? Il s'agirait de mourir car sa vie ne vaudrait plus rien ?

La mort donnée reste une transgression insiste Jacques Ricot en opposition avec la notion d'exception Euthanasique évoquée par le CCNE (Comité consultatifs national d'éthique en 2000, page 170). Et **s'interdire de donner la mort oblige à être inventif.**

A une demande d'euthanasie ou suicide assisté, Jacques Ricot propose la réponse suivante (page 206) :
"Je comprends ta détresse et ne juge pas la manière dont tu souhaites en finir, mais ce que tu me demande est au-dessous de mes forces et de l'attachement qui me lie à toi (fraternité). Je m'engage à ce que tu ne souffres pas, à ce que tu sois accompagné. Tu me demande de poser ou d'encourager un geste qui contredit mon désir d'être à côté d'un vivant qui vit jusqu'au bout de sa vie".